

COMMUNIQUE DE PRESSE

Collecte saisonnière des déchets verts

Avec l'automne, la collecte saisonnière des déchets verts reprend à partir du 7 septembre dans 11 communes de l'ouest lyonnais. Elle est réservée aux particuliers résidant sur le territoire de la Métropole de Lyon. L'accès est gratuit.

Tous les déchets végétaux sont acceptés : tonte de pelouse, taille de haies, branchages, feuilles mortes...

Ces points de collectes ont été mis en place pour désengorger les déchèteries de l'ouest lyonnais au printemps et à l'automne.

Dans les autres communes de la Métropole, les habitants peuvent déposer leurs déchets verts dans les 19 déchèteries du territoire métropolitain.

En 2018, les services de la Métropole de Lyon ont collecté et valorisé par compostage **29 800 tonnes de déchets verts (+ 0,1% par rapport à 2017) dont 253 tonnes de sapins.**

La seule collecte saisonnière (printemps et automne) dans les communes de l'ouest lyonnais a permis de collecter 532 tonnes de déchets verts, soit une augmentation de 21% par rapport à 2017.

La collecte de déchets verts contribue de manière importante (plus de 23%) à la performance du taux de recyclage de la métropole. La valorisation par compostage permet de produire du compost, utilisé localement pour amender les sols par des céréaliers, des maraîchers, des producteurs bio, des paysagistes, des collectivités et des fabricants de terreau. Ces déchets verts sont transformés en un compost sur les plateformes de compostage de Ternay et Décines-Charpieu, Anthon (38) et La Côte Saint André (38).

Calendrier de la collecte

Quincieux : parking du boulodrome :

7 septembre-21 septembre-5 octobre-19 octobre-2 novembre-16 novembre.

Lissieu : parking du CTM (7, route de Limonest) :

14 septembre-28 septembre-12 octobre-26 octobre-9 novembre-23 novembre.

Dardilly : parking face au lycée hôtelier Rabelais (chemin du Dodin) :

7 septembre-14 septembre-21 septembre-28 septembre-5 octobre-12 octobre-19 octobre-26 octobre-2 novembre-9 novembre-16 novembre-23 novembre.

Albigny-sur-Saône : parking rue Jean Chirat (en face du parc de l'Accueil) :

14 septembre-28 septembre-12 octobre-26 octobre-9 novembre-23 novembre.

Fontaines-Saint-Martin : site Soliman Pacha (esplanade Charles de Gaulle) :

7 septembre-14 septembre-21 septembre-28 septembre-5 octobre-12 octobre-19 octobre-26 octobre-2 novembre-9 novembre-16 novembre-23 novembre.

Saint-Cyr-au-Mont d'Or : parking-relais (angle route de Saint-Romain et rue du Stade) :

7 septembre-21 septembre-5 octobre-19 octobre-2 novembre-16 novembre.

Collonges au Mont-d'Or : rue des Sablières :

14 septembre-28 septembre-12 octobre-26 octobre-9 novembre-23 novembre.

Saint-Romain au Mont-d'Or : parking, 4 quai de Charézieux (sur la RD51 à la limite de Couzon-au-Mont d'Or) :

7 septembre-21 septembre-5 octobre-19 octobre-2 novembre-16 novembre.

Marcy l'Etoile : avenue Bourgelat (parking à l'entrée de la commune de Marcy l'Etoile) :

7 septembre-14 septembre-21 septembre-28 septembre-5 octobre-12 octobre-19 octobre-26 octobre-2 novembre-9 novembre-16 novembre-23 novembre.

Charly* : rue Jean-Baptiste Frenet :

7 septembre-21 septembre-5 octobre-19 octobre-2 novembre-16 novembre.

Jonage* : 23, rue de Verdun (entre le boulevard Pradel et la rue Fontaine) :

7 septembre-21 septembre-5 octobre-19 octobre-2 novembre-16 novembre.

** Sur présentation d'un justificatif de domicile*

Horaires d'accès à ces points de collecte : de **9h30 à 12h30** et de **13h30 à 16h30**.

Les fourgons, bennes et véhicules à plateau sont interdits.

Contact presse :

rguillet@grandlyon.com

04 26 99 37 52/06 98 51 59 94